

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 19 mars 2014 à 19h00.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent monsieur Dany Quirion, maire

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant,  
Monsieur Alain Carrier,

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière,  
agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que  
requis par la loi.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Alain Carrier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux  
membres du conseil. (19h40)

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2014-03-59**

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame  
Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents,  
d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia (6) ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU RÈGLEMENT #135-2014 AFIN DE MODIFIER  
LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 54-2006
4. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 136-  
2014 AFIN DE MODIFIER LE PLAN DE ZONAGE NUMÉRO  
55-2006
5. VENTE DE TERRAIN RANG 9
6. AUTRES ITEMS :
7. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 3. ADOPTION DU RÈGLEMENT #135-2014 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 54-2006

**2014-03-60** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement # 135-2014 amendant le plan d'urbanisme numéro 54-2006

### 4. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 136-2014 AFIN DE MODIFIER LE PLAN DE ZONAGE NUMÉRO 55-2006

**2014-03-61** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement # 136-2014 amendant le règlement de zonage numéro 55-2006.

### 5. VENTE DE TERRAIN RANG 9

**2014-03-62** **Considérant** que la municipalité est à modifier l'affectation du sol aux lots 19-A-9 et 19-A-8 situé au Nord de la Rue Principale (rang 9) afin de rendre ces terrains résidentiels;

**Considérant** que ce changement affecte le règlement d'urbanisme et de zonage de la municipalité

**Considérant** que ce changement pour devenir conforme la municipalité doit avoir l'approbation de la MRC;

**Considérant** qu'il y a déjà des preneurs qui se sont manifestés en faire l'acquisition du terrain dont le numéro du lot est le 19-A-9;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la vente du terrain portant le numéro de lot 19-A-9, situé au Nord de la Rue Principale (rang 9) conditionnel à l'autorisation de la conformité des règlements d'urbanisme et de zonage de la part de la MRC, aussi autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat et le contrat de vente avec les nouveaux acquéreurs. Le prix du terrain est de 12 534.19\$ plus les taxes (626.71\$ TPS, 1 190.75\$ TVQ) plus le coût des services soit 5 386.44\$ pour faire un total de 19 738.09\$ payable au complet à la signature du contrat.

### 6. VARIA

Considérant l'absence d'un membre du conseil aucun sujet ne fut ajouté.

### 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

## **8. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2014-03-63**

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 19 h49.

---

ALAIN CARRIER, MAIRE SUPPLÉANT

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.